

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
ONZIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2011-2012)
LE 12 JUIN 2012**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Diane Soucy, présidente du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 12 JUIN 2012 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME DIANE SOUCY, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Marie-Louise Kerneïs (7)
Françoise Théoret (5)

MM. les commissaires

Claude Deschênes (13)
Marcel Gélinas (3)
Alain Lemieux (21)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

Les commissaires représentants du comité de parents

M. Richard Pilote, niveau primaire
M. Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Louise Beaupré, directrice générale adjointe
MM. André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières
MM. Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ÉTAIT ABSENTE

M^{me} Lise Beauchamp-Brisson (18)

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.- 03277-06-12 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2012
- 06.02 Assurances générales de la CSDGS – Adjudication du contrat 2012-2013
- 06.03 Contrat – Transport scolaire (Ajournement à prévoir le mardi 26 juin 2012 à 18 h 30)

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 09.01 Liste des comptes – Validation

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 10.01 Réfection de l'enveloppe, du chauffage et des travaux connexes à l'école Saint-Jude : Appel d'offres n° P-91111-11
- 10.02 Réfection de l'enveloppe architecturale – Phase I à l'école Louis-Philippe-Paré : Appel d'offres N° P-91113-11
- 10.03 Dérogation à la Politique d'acquisition de biens et de services – Projets d'investissement et autres contrats
- 10.04 Projet de protocole d'entente concernant l'utilisation et l'entretien de deux terrains de soccer à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond; l'utilisation et l'entretien de deux terrains de volley-ball de plage et des aires (terrains) aménagées de modules de jeux circulaires à l'école Pierre-Bédard

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

13.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Rien à signaler.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MAI 2012

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

C.E.- 03278-06-12

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2012.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2012 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.- 03279-06-12

06.02 ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA CSDGS – ADJUDICATION DU CONTRAT 2012-2013

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoir accordée au comité exécutif (article 2.1);

CONSIDÉRANT le regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurance;

CONSIDÉRANT le résultat de l'appel d'offres public se terminant le 14 mai 2012;

CONSIDÉRANT la proposition soumise par la firme Lemieux Ryan & Associés;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme GT&A Gestion de risques inc.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Deschênes, commissaire,

d'adjuger à la firme **Lemieux Ryan & Associés** le contrat d'assurances générales 2012-2013 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour la somme de soixante-douze mille six cent soixante-trois dollars (72 663,00 \$) taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.03 CONTRAT – TRANSPORT SCOLAIRE

Ce sujet sera traité lors d'un ajournement le mardi 26 juin 2012 à 18 h 30.

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 LISTE DES COMPTES – Validation

Madame Germen Brière, directrice du Service des ressources financières, confirme ne pas avoir eu de questions relativement aux comptes payés pour la période commençant le 2 mai 2012 et se terminant le 5 juin 2012.

C.E.- 03280-06-12 **10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
10.01 RÉFECTION DE L'ENVELOPPE, DU CHAUFFAGE ET TRAVAUX
CONNEXES À L'ÉCOLE SAINT-JUDE : APPEL D'OFFRES
N° P-91111-11

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection de l'enveloppe, du chauffage et des travaux connexes à l'école Saint-Jude à **Polyval Construction Inc.** pour un montant forfaitaire de quatre cent quarante-six mille huit cent dix-neuf dollars (446 819,00 \$) avant les taxes, soit cinq cent treize mille sept cent trente dollars et quinze cents (513 730,15 \$) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 15 mai 2012.

D'octroyer des prix séparés non inclus à la soumission pour un montant total de trente mille dollars (30 000,00 \$), avant taxes, soit trente-quatre mille quatre cent quatre-vingt-douze dollars et cinquante cents (34 492,50 \$), taxes incluses.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.- 03281-06-12 **10.02 RÉFECTION DE L'ENVELOPPE ARCHITECTURALE – PHASE I À**
L'ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ : APPEL D'OFFRES
N° P-91113-11

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents, niveau secondaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection de l'enveloppe architecturale (Phase I) à l'école Louis-Philippe-Paré à **Couvreur R.B. Proulx inc.** pour un montant forfaitaire de deux cent un mille soixante-dix-sept dollars (201 077,00 \$), avant les taxes, soit deux cent trente et un mille cent quatre-vingt-huit dollars et vingt-huit cents (231 188,28 \$) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 23 mai 2012.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.- 03282-06-12

10.03 DÉROGATION À LA POLITIQUE D'ACQUISITION DE BIENS ET DE SERVICES – PROJETS D'INVESTISSEMENT ET AUTRES CONTRATS

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

que la Direction générale soit mandatée pour octroyer des contrats pour différents projets à réaliser pendant la période estivale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 19 h 15, Madame Diane Soucy, commissaire, quitte son siège.

C.E.- 03283-06-12

NOMINATION – PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

En l'absence de Madame Diane Soucy, commissaire,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que Madame Marie-Louise Kerneis, commissaire, soit élue présidente d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.- 03284-06-12

10.04 PROJET DE PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN DE DEUX TERRAINS DE SOCCER À L'ÉCOLE SAINT-VIATEUR-CLOTILDE-RAYMOND; L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN DE DEUX TERRAINS DE VOLLEY-BALL DE PLAGE ET DES AIRES (TERRAINS) AMÉNAGÉES DE MODULES DE JEUX CIRCULAIRES À L'ÉCOLE PIERRE-BÉDARD

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les intérêts communs de la Ville de Saint-Rémi et de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries concernant les deux (2) terrains de soccer à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond ainsi que les deux (2) terrains de volley-ball de plage et des aires aménagées de modules de jeux circulaires à l'école Pierre-Bédard.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent le protocole d'entente avec la Ville de Saint-Rémi joint à la présente concernant l'utilisation et l'entretien de deux (2) terrains de soccer à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond ainsi que de deux (2) terrains de volley-ball et des aires aménagées de modules de jeux circulaires à l'école Pierre-Bédard.

Que la vice-présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le protocole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Diane Soucy, commissaire, reprend son siège à 19 h 22.

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

13.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.- 03285-06-12 14.00 AJOURNEMENT

À 19 h 25,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit ajournée au mardi 26 juin 2012 à 18 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1320 003
\\510-gagnon\textes\Comité exécutif (Procès-verbaux et présences)\2011-2012\11. 12 juin 2012 - 1320-003.doc